

Vendredi
1^{er} novembre 2024

1,30 €

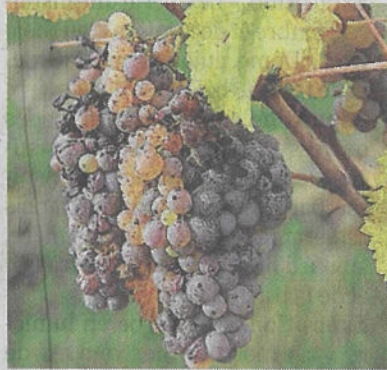
N° 24745 - 81^e année

Services clients: 02 41 80 88 80
moncompte.courrierdelouest.fr

Le Courrier

ANGERS de l'ouest

Un bonnezeaux en or au concours de Bruxelles



Le bonnezeaux est produit à partir des raisins de chenin botrytisé.

PHOTO: CO - LAURENT COMBET

Déjà médaillée d'or au concours de Paris, la cuvée de bonnezeaux Privilège 2021 du domaine Le Mont, à Faye-d'Anjou, au sud d'Angers, a reçu la grande médaille d'or du concours mondial de Bruxelles.

C'est un « bonnezeaux majuscule » d'après le célèbre guide Hachette 2024 dont la cuvée Privilège 2021 du domaine Le Mont est l'un des coups de cœur. Le nectar de chenin botrytisé, qui avait tapé dans l'œil des dégustateurs du concours agricole de Paris, a également séduit les « goûteurs » du grand concours

mondial de Bruxelles, dont la session dédiée aux vins doux vient de rendre son verdict.

Arômes de fruits secs et de miel

La cuvée la plus liquoreuse du domaine de Claude et Louis Robin, à Faye-d'Anjou (Bellevigne-en-Layon) a obtenu la grande médaille d'or mais également le titre de révélation de l'année. D'une couleur jaune d'or, le vin dominé par des arômes de fruits secs et de miel est issu de vignes de chenin de plus de 50 ans. La cuvée est élevée en barrique pendant douze mois. Elle est vendue

32 €. Le domaine Le Mont est une exploitation familiale de 25 hectares dont la moitié est consacrée aux AOC bonnezeaux et coteaux du layon.

Egalement situé à Faye-d'Anjou, le domaine des Petits Quarts de Mauricette Grellier, Christophe Mauxion, Ludovic Misandeu, Emmanuel Picot et Christophe Socheleau a remporté deux médailles d'or avec deux cuvées de bonnezeaux 2022, le Clos de Melleresses et la cuvée Arthur.

F.L.